

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 30

Artikel: A propos d'une fête d'anciens
Autor: Mayor, Louis / J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LO COUMACLLIET

Nous avons le plaisir d'offrir en primeur à nos lecteurs une pièce inédite de C.-C. Dénéréaz, le regretté patoisant. Les vers qui suivent furent dédiés à M. le conseiller fédéral Marc Ruchet, à la suite d'une visite que Dénéréaz fit aux Verneys sur Bex, où M. Ruchet avait l'habitude de passer ses vacances d'été.

DJAN-DANIET.

Lo Coumaclliet.

Cognâitè-vo lo Coumaclliet?
Na pas cé dâo petit greliet,
Mâ ion de 'na tot altra sorta
Qu'a son nom marquâ su sa porta
Et qu'est ma fâi tant hiaut pertsî
Que se vo lo volliâi tsertsi,
Vo faut vo quetâlâ ao diablo.
Amont on dérupe effroyablo;
Et se vo n'âi pas Djan-Davi!
Po vo menâ, ma fâi, tant pis!
Vo porriâ bin, dein l'escampetta,
Rebedoulâ dein la Crozetta,
Quand bin l'est pe soveint à set
Que lo cavot dâo Coumaclliet.
Ma se vo fédé la grimpiâie,
Yé faut, po s'esquivâ la châte,
Trairè sa veste, son gilet,
Et montâ tot balamenet
Sein quiet — cosse n'est pas 'na rise —
Vo z'âi bintout voutra tsemise
Dépoureira, modvâ à tsavon,
Que s'allièttè su lo cotson,
Que cein vo chetsè la gardietta
Et vo met la leinga ein papetta.
Kâ, n'ia pas! faut rudo soelliâ
Amont la Losse; et cein va gras
Ein traceint permi lè rocaillè,
Lè dérupito, lè sapallè,
Tant qu'âo fin coutset dâi Vernai
Qu'on dera qu'on va ein einfai.
Mâ découttè 'na grossa pierra
Qu'est lè pliantâie dein la terra
Et que vo barrè lo cheindâ,
Ecouéssi-vo po poâi passâ;
Adon on repreind son coradzo.
Kâ l'est quie, dein dâi bis z'herbadzo,
Qu'on liai su on bet dè tralet,
Drâi su 'na porta : « Au Coumaclliet ».
Tapâ! et s'on vo dit : eintradè!
N'est pas l'einfai que vo trovadè,
Mâ on bocon dâo paradis
Yô vo pâodè vo dessâiti
Vo reposâ et vo refèrè
Et iô n'ia rein dè mî à fèrè
Què dè sè laissi gouvernâ
Pé cliiau que vo z'ont dè eintrâ.
Du lé d'amont, fâ tant bio vairè
Que ma fâi vo mè pâode crairè
On l'âi voudrâi adi restâ
Po poâi guegnâ sein sè remoa
Cliâio ballè et hiautè montagnè,
Cé bio pâyis et cliâio campagnè,
Yô lo Rhodno seimblie on riban
Niâ ao fin bet dâo lè Léman.
Et pi l'âi a quie 'na grachâosa
Tant bouna et tant pou orgogliâosa
Qu'on sè cheint coumeint pè l'hotô;
On trait sa veste, s'on a tsaud,
On soo son tourdzon, on batollîè

Tot ein chetseint onna botollie
Dè Dézalâi ao dè Mâcon
Et ein rupeint on bon bocon;
Kâ lo patron est on bon diablo
Rein fier, pas ristou, amfâbio,
Qu'â adè lo tieu su la man,
Qu'on n'a tsi leu ni sâi ni fan.
Ma portant, y'a oquie a rederè
Ao Coumaclliet, et lo va derè :
Se vo z'eintrâ dein lo pian-pi,
Tsouyi dè ne pas brelantsi
Ein martseint per su on pâvadzo
Que ne sarâi pas mau damadzo
Dè fère on boquenet pe pian,
Kâ dâi datâ dâo teimps d'Adam,
Et lo niveau ne lâi est diéro
L'est tant grebolu, âo contréro,
Que s'on n'est pas quie âi z'adiets,
On l'âi sè baillè dâi betsets.
Et pi lâi a 'na tsemanâ
Yô on appliâ porriâ passâ
Que sè cliiou, quand fâ dè la plidze
Pè on boreinellio que sè godzè
A l'air dâo teimps, aô fin coutset,
Dessus lo tât dâo Coumaclliet.
Et pi, vâidè-vo, cé pian-pi
Resseimblîè à 'na frèrèri
Avoué lo bré po la tsaodâie
Et tot on moué d'autrès z'histoire :
L'audzè à la couète, lè trebliâ
Qu'on mettâi lè cèrè bounâ;
Lo mécanique que serravè
Lè tomè qu'on l'âi fabrequavè,
Lo grand cliiou po lo débattliâ,
Et tot découttè, dein on crâo,
La tsambra iô on écremavè
Et iô lo bûro sè piutavè.
Oreindrâi, dein lo Coumaclliet,
Tsaodâie, présoura, caillet,
Ont décampâ. Lo laceladzo
A fé la piace à n'ôn breuvadzo
Que vint dâo bord dé noutron lé
Et qu'a z'u einveintâ Noé.
Seillons, baignolets, mitrè, bolliè
Sont reimpliâci pé dâi botollîè
Dè Dézalâi, dè St-Fourin,
Dè Lavaux et autro bon vin
Po lè z'amis qu'ont lo coradzo
Dè grimpiâ dein cliâio hiauts paradzo,
Et qu'est offai dé tant bon tieu
Qu'on ne pâo que lâi fère honneu.
On dzo dè sti on passâ
Que lâi su z'u mè promenâ
Lâi y'é fé tant galé voiadzo
Kâ lâi mè su bin tant plièzu,
Et pi on lâi a tant rizu
Que vo z'arâi failu cein ouèrè;
On lâi recaffavè sein dzourè.
C'étaï vè on certain borné
Ein revegneint, dévai lo nê,
Yô sè failu mettre à la chotta
Po bairè la derrâira gotta.
Lâi avâi permi lè farceur
Cé qu'on lai dit lo « diretteu
Dè noutrè treimbièments dè terra ».
Sè falliu quie derè : à reverre;
Et ein traceint à pi dè tsau
Po retorna lo contr'avau,
Ye mè desé : Y'a dein lo mondo
Trâo de braga, vo z'ein repondo;
Mâ cliâio fièrau, cliâio fiers bocon
Sont câbis mau vus dè tsacon.
Parlâ-mè dè cliâio dzeins amâblia

Que son por très-ti abordâbio;
Frances coumeint l'oo. Por leu, respect!
Po cein, vive lo Coumaclliet!

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

Souvenir d'une visite à M. le conseiller
d'Etat Ruchet, à son chalet des Vernays,
le 24 août 1894. C.-C. D.

Consolation. — Un mari venant de perdre sa femme se lamentait et, de désespoir, s'arrachait les cheveux. Il voulait mourir.

Un voisin cherchait à le calmer, disant :

— Ah ! mon cher, je vous plains d'autant plus sincèrement que j'ai passé par la même cruelle épreuve. Voyez-vous, vous allez être très malheureux, oh ! oui... jusqu'à ce que vous en ayez trouvé une autre.

A PROPOS D'UNE FÊTE D'ANCIENS

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Grandvaux, 19 juillet 1912.

» Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*,
Lausanne.

» Monsieur,

Ox me communique, aujourd'hui 19 juillet, le N° 28 du *Conteur vaudois*, dans lequel M. J. M. fait un récit de la Fête des Anciens Moyens tout en déplorant que les Anciens Collégiens ne se soient pas joints à leurs anciens camarades pour célébrer de vieux souvenirs. L'auteur affirme qu'on ne saurait donner de cette abstention des *raisons avouables*. C'est un bien gros mot et une accusation pour le moins hasardeuse.

» Quiconque se donne la peine de réfléchir comprendra facilement que l'absence des Anciens Collégiens s'explique par la force même des choses, c'est-à-dire par la différence essentielle de la composition de nos associations et de leur recrutement.

» Je ne crois pas me tromper en disant que la grande majorité des Anciens Moyens sont des commerçants et des industriels dont beaucoup sont établis à Lausanne. Cette association possède donc un fort noyau de membres groupés sur le lieu même de la fête. Nos membres à nous, dans leur immense majorité, ont embrassé des professions libérales, et, par ce fait même, sont dispersés un peu partout. On ne peut mettre tous les avocats, tous les médecins, tous les pasteurs, tous les professeurs dans le même endroit : ce serait plutôt fâcheux, et pour eux-mêmes et pour leurs clients.

» Ce qui caractérise notre association, c'est l'extrême dissémination, donc la difficulté énorme de réunir ses membres.

» Outre cela, chacun sait que les professions libérales permettent rarement à leurs titulaires de disposer de leur temps à l'avance. Un médecin ne peut jamais vous dire si, tel jour, ses patients lui permettront de partir, un avocat ne peut se dérober à une audience fixée par un juge, un pasteur ne peut renvoyer un enterrement. De sorte que, lorsque nous voulons nous rassembler, nous ne pouvons obtenir d'adhé-

¹ Nom du messenger-porteur des Verneys.

sions anticipées, si ce n'est de la part de quelques Lausannois ou de gens retirés des affaires; et ces derniers sont plutôt rares. Voulez-vous un fait? L'année dernière, nous avions décidé d'organiser une « Fête du Bois » des anciens. Nous lançons circulaires et appels de tout genre... et nous recueillons une vingtaine de signatures! Que faire avec cela? Renoncer à nos projets. Et c'est la même raison qui nous a retenus, cette année-ci, de nous associer à nos camarades de l'autre école.

» Mais il y a plus; notre mode même de recrutement met notre association dans des conditions difficiles lorsqu'il s'agit de célébrer une fête. Nous recevons notre gros appoint de nouveaux membres à leur sortie du collège, c'est-à-dire à 16 ans. La plupart de nos recrues continuent leurs études au gymnase. Pendant ce temps, leurs parents ne sont pas toujours disposés à leur permettre des fêtes qui coûtent et qui les distraient de leurs études. Puis ils deviennent étudiants et un bon nombre entrent dans des sociétés qui leur offrent assez de festivités pour qu'ils n'apprécient guère celles de nos associations.

» Ce n'est pas tout encore, cette jeunesse studieuse qui sort du collège et fréquente le gymnase classique ou l'Université, a ses examens en juillet, au moment de nos « fêtes du bois ». Comment voulez-vous qu'elle interrompe bachot, propé, licence ou doctorat, pour venir au Bois? Quant à leurs professeurs, ils sont pris dans les mêmes engrenages.

» Dans l'ancienne Ecole industrielle (collège et gymnase scientifiques), les examens se font en avril, ce qui change la question, vous en conviendrez, car tout le personnel de cette école est libre en juillet. Et si le nombre de nos étudiants augmente, il est loin d'être, comme dans notre association, la très grande majorité des membres habitant Lausanne.

» Voilà quelques motifs parfaitement avouables, me semble-t-il, qui rendent fort difficile l'organisation d'une fête des Anciens Collégiens en juillet. Il en existe d'autres, tout aussi probants, mais je ne veux pas allonger trop.

» Croyez-moi, Monsieur le rédacteur, si les Anciens Collégiens n'ont pu s'associer aux Anciens Moyens pour commémorer les jours d'autrefois c'est que des exigences impérieuses se sont imposées à eux.

» J'aurais voulu dire cela à nos camarades de l'Ecole sœur, lors de leur fête. De graves circonstances de famille m'ont, hélas! empêché d'aller me réjouir avec eux. Mais, veuillez bien le dire à vos lecteurs, les sentiments des Anciens Collégiens à l'égard des Anciens Moyens sont encore, ce qu'ils ont toujours été, ceux d'une franche et fidèle camaraderie.

» Ce serait manquer à tous nos devoirs, patriotiques et autres, que de nous quereller pour des malentendus. A mon sens, nos deux associations ont pour but premier de réunir de temps en temps ceux que les occupations, les situations diverses, les partis, les sociétés de couleurs différentes, que la vie en un mot, divise, et de les ramener au temps où l'on mordait à la même pomme, où tous nous n'étions que des « copains ». — Pourquoi, avec ce but devant les yeux, nous éloignerions-nous de nos vieux « frères d'armes »? Ce que je puis certifier, en tout cas, à ces derniers, c'est que ce ne sont pas les sentiments des Anciens Collégiens qui pourraient troubler l'entente, mais bien plutôt les insinuations gratuites et, je veux le croire, inconsidérées, que signe monsieur J. M.

» Agréiez, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

LOUIS MAYOR,
Président de l'Association des
Anciens Collégiens.

M. le président de l'Association des Anciens Collégiens s'est complètement mépris, oh! mais

complètement, sur nos dispositions d'esprit lorsque nous avons écrit l'article qui a motivé sa lettre. Nous étions, né lui déplaît, en excellente humeur et n'avons nullement voulu insinuer, gratuitement ou non, quoi que ce soit.

Nous ne sommes, d'ailleurs, pas seul de notre avis, dans l'Association des Anciens Collégiens — car nous en faisons partie — et M. le président, lui-même, n'est peut-être pas si loin qu'il veut bien le dire, de penser que les arguments invoqués dans sa lettre ne sont pas les seuls qui jusqu'ici ont fait obstacle à une fête commune des Anciens Collégiens et des Anciens Moyens.

D'ailleurs, à les bien considérer, ces arguments ne sont pas tout à fait sans réplique. Voyons-les.

M. Mayor croit ne pas se tromper en disant que la majorité des membres des Anciens Moyens sont des industriels et négociants habitant Lausanne. Nous ne savons jusqu'à quel point cela est exact. Nous croyons, au contraire, que cette association compte de nombreux adhérents — la majorité — dans le canton, en Suisse, et même à l'étranger.

M. Mayor dit aussi que les Anciens Collégiens ont, pour la plupart, embrassé des professions libérales, et que cela est une cause de leur grande dissémination. Il ne serait sans doute pas difficile de montrer que l'émigration est sensiblement plus forte dans les carrières commerciales et industrielles que dans les carrières libérales. Pasteurs, avocats, médecins ne passent guère les frontières du canton; tout au plus, les professeurs goûtent-ils le pain amer de l'exil. Or le canton n'est pas si grand qu'on ne puisse se rencontrer un jour, tous les trois ou cinq ans, par exemple, à la capitale, pour fraterniser avec de vieux camarades.

La fête que nous proposons n'est pas la seule à laquelle puissent être conviés les disciples des professions libérales; il en est bien d'autres, certes, auxquelles ils n'ont garde de manquer, s'arrangeant très bien à concilier les exigences de leurs devoirs professionnels avec leur plaisir. Nous ne croyons pas qu'un industriel ou un négociant puisse mieux qu'un avocat, qu'un médecin, qu'un pasteur ou qu'un professeur disposer à l'avance de son temps; il lui est même souvent moins aisé qu'à ces derniers de prendre des vacances.

La question des examens, qui ont lieu en avril au Collège scientifique et en juillet au Gymnase classique et à l'Université, ne nous paraît pas non plus devoir faire obstacle au groupement des deux associations, un jour tous les trois ou cinq ans, pour célébrer en commun leur fête. Il n'y a qu'à fixer celle-ci à un autre moment.

L'Association des Anciens Moyens, tout aussi bien que celle des Anciens Collégiens, se recrute parmi les élèves sortant de l'école à 16 ans. Si les seconds continuent leurs études au Gymnase, les premiers entrent en apprentissage. Leur situation respective est donc sensiblement la même et les parents des uns comme des autres, s'ils veulent s'opposer à ce que leur fils quitte un jour les cours, le bureau ou l'atelier, pour assister à la fête des « anciens », ont d'égaux raisons de le faire.

Nous ne croyons donc pas qu'il faille tant faire état de prétendues différences dans la situation personnelle des membres des deux associations.

M. le président des Anciens Collégiens voudra bien nous pardonner, mais des arguments invoqués dans sa lettre un seul nous paraît être plus ou moins sans réplique. Reprenons la phrase de la lettre, elle est significative :

« Puis ils deviennent étudiants (les anciens collégiens) et un bon nombre entrent dans des sociétés qui leur offrent assez de festivités pour qu'ils n'apprécient guère celles de nos associations. »

Ce qui revient à ceci que les anciens collé-

giens n'éprouvent pas au même degré que les anciens moyens le désir de se retrouver, ne fût-ce qu'un jour, tous les trois ou cinq ans.

Est-ce à dire qu'il ne faille pas chercher, en dépit de l'insuccès des premières tentatives, à réaliser un vœu qui, nous en avons le sentiment, est celui de plusieurs, dans les deux associations. Les comités de celles-ci — c'est d'ailleurs leur désir réciproque, dit-on — devraient s'y employer plus activement, si possible. Ils n'ont pas encore, croyons-nous, l'excuse de la certitude d'une défaite. Et que tous ceux qui partagent aussi le désir d'une heureuse issue des négociations prêtent leur concours actif aux deux comités des Anciens Collégiens et des Anciens Moyens : la victoire est peut-être au bout de leurs efforts.

J. M.

Le comble de la distraction. — Etre célibataire, rentrer chez soi, frapper à la porte du logis solitaire et se retirer en disant : « Il n'y a personne! »

Un sage.

Je jouis d'une paix profonde,
Et pour m'assurer le seul bien
Que l'on doit estimer au monde,
Tout ce que je n'ai pas, je le compte pour rien.

Une vérité. — On reconnaît ceux qui parlent trop au petit nombre de choses et au grand nombre de paroles qu'ils disent.

Les pieds sous la table.

Les ligues, certes, ne manquent pas; même la mesure semblait comble. Détrompez-vous! Une ligue cependant faisait défaut : celle des... devinez? Celle des... *gourmands*! Elle est fondée, maintenant. Et voici le menu de son premier banquet :

Hors-d'œuvre
Truites saumonées aux crevettes roses
Dodine de canard au Chambertin
Nouilles au beurre noisette
Agneau de Paulhac à la Bordelaise
Petits pois frais de Clamart
Poularde de France
Cœurs de romaine aux pommes d'amour
Asperges d'Argenteuil
Crème mousseline
Fraises Sarah-Bernhardt
Mignardises. Dessert.
Café, liqueurs.

Quel savoureux poème! Quel hymne à la gourmandise!

Etsi vous voulez la recette des fraises Sarah Bernhardt, une nouveauté, la voici :

Fraises Sarah-Bernhardt.

« Choisir de belles fraises bien mûres, une heure avant de les servir et, après avoir retiré les pédoncules, les dresser sur un pavé de glaces ananas. Recouvrir le tout d'une sauce mousseline, entremets rose à la purée de fraises des bois; ajouter quatre ou cinq petits verres de fine champagne et autant de curaçao. »

UN VAUDOIS CHEZ LE GRAND MOGOL

DANS son intéressant *Dictionnaire du Pays de Vaud*, le Dr Levade disait ceci, en parlant du village de Chesalles :

« Chesalles, petit village du cercle de Lucens » district de Moudon, remarquable par l'histoire » de deux frères, Daniel et François Mogin » Le premier est mort à la cour du Grand Mogol, dont il était le chambellan et généralissime de l'armée, sous le nom de *Prince Didon* » et *Indus*. Il avait laissé une succession de » 200,000 louis (5 millions de francs) à son frère » François, qui partit pour retirer ce riche héritage; mais malheureusement il périt sur le » vaisseau qui le ramenait en Europe avec son